



Infiltration d'eau depuis travaux

Par patrick77563

Bonjour,

Des travaux de drainage ont été réalisés sur ma maison, et depuis une infiltration d'eau est arrivée coté garage. L'entreprise de TP ne veut pas en entendre parler.

Que faire? faire jouer une assurance ? autre entité ?
Comment lui mettre pression pour qu'il refasse le chantier ?

merci beaucoup

Par jpgroussard

Bonjour Patrick,

pour quelle raison avez-vous fait des travaux de drainage ?

Où se trouve le garage par rapport aux travaux de drainage ?

Cdt

Par patrick77563

car l'eau de pluie rentrait.

Il a badionné de black, c'est à dire d'un hydrofuge et a installé des tuyaux de drainage et .

peut être qu'une canalisation a été mal faite. on ne peut pas savoir vu que la terre a été remise dessus.

Le garage colle au travaux de drainage.

l'eau continue à rentrer et à un endroit où l'eau ne rentrait pas avant.

Par yapasdequoi

Bonjour,

Avez-vous souscrit une dommage-ouvrage ?

Si oui, c'est cet assureur qu'il faut contacter.

Sinon, c'est l'assureur de l'entreprise qui doit intervenir, mais ce sera sans doute plus laborieux.

[url=https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/Publications/Vie-pratique/Fiches-pratiques/Malfaçon]https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/Publications/Vie-pratique/Fiches-pratiques/Malfaçon[url]

Par patrick77563

et faire jouer mon assurance habitation ?

Par yapasdequoi

Couvre-t-elle les infiltrations ? C'est étonnant...

Par patrick77563

mais l'artisan a mal fait son boulot c'est depuis ses travaux.

Par yapasdequoi

Ok.
Mais que couvre votre assurance ? Vérifiez !

Par jpgroussard

Bonjour Patrick,

par rapport à ce que vous décrivez, l'entreprise a mal fait le travail.

L'eau "ramassée" dans les tuyaux le long des fondations du mur badigeonné de black a été déplacée du mur au garage.

Du coup, vous vous retrouvez avec un surplus d'eau à côté des fondations du garage. Le black aurait du être mis sur le garage aussi et les tuyaux auraient du dépasser le garage.

Le rôle des tuyaux est de "canaliser" l'eau à l'évacuation de vos eaux pluviales ou un endroit sans fondations quelque part dans votre jardin. Ni les votre et surtout ni celles du voisin.

Pas la peine de creuser, si les tuyaux n'emmènent pas l'eau à un endroit neutre mais aux fondations de votre garage l'entreprise est en tort. Elle doit "prolonger" le drainage.

Faites une LRAR !

Cdlt